INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AVIVA AMERIQUE
ISIN : FR0007017488
AVIVA INVESTORS FRANCE - GROUPE AVIVA

Objectifs et politique d'investissement :

- **Classification de l'OPCVM :** -

- **Description des objectifs et de la politique d'investissement :**

- Le FCP a pour objectif de capter les potentialités financières de l'économie américaine et d'offrir à l'investisseur une performance en rapport avec l'évolution du marché des actions américaines sur une durée de placement recommandée de 5 ans et réaliser une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence S&P 500.
- L'approche fondamentale de la gestion de portefeuilles repose sur le « stock picking », c'est-à-dire sur la capacité des gérants à sélectionner des sociétés sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs tels que : leurs qualités intrinsèques, leur potentiel d'appréciation boursier supérieur à la moyenne des indices grâce à une analyse des sociétés dans lesquelles le fonds investit et de leur valorisation. Aucune décision d'investissement n'est en effet réalisée sans l'appui de solides arguments de valorisation. Les gérants se considèrent comme des investisseurs de long terme. Lorsqu'ils s'intéressent à un titre, ils ne cherchent pas de catalyseur à court terme, mais considèrent la valorisation du titre dans la perspective de bénéficier d'une appréciation sur deux à trois ans. La sélection de titres au sein du fonds reflète les convictions les plus fortes du gérant qui les exprime par le biais de la pondération des titres en portefeuille.

- **Caractéristiques essentielles :**

- Le portefeuille sera exposé au minimum à 80% de l'actif net aux marchés d'actions nord-américains (USA, Canada, Mexique), et entre 0% et 20% de l'actif net aux marchés d'actions internationales. Le portefeuille sera exposé, entre 0% et 20% de l'actif net en titres de créances et instruments du marché monétaire. L'exposition aux titres issus des pays émergents sera limitée à 10% de l'actif net.
- Le portefeuille sera investi entre 80% et 100% de l'actif net en actions nord-américaines (USA, Canada, Mexique) et titres donnant accès directement ou indirectement au capital ou en droits de vote de sociétés, et entre 0% et 20% de l'actif net en actions internationales. Le portefeuille pourra être investi, dans la limite de 10% de l'actif net en actions de pays émergents. Les émetteurs sélectionnés relèveront de grosses et moyennes capitalisations et dans la limite de 10% de l'actif net, de petites capitalisations.
- Le portefeuille pourra investir entre 0% et 20% de l'actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire. Les émetteurs sélectionnés relèveront de l'Amérique du Nord, et dans la limite de 10% de l'actif net, de toutes zones géographiques, dont des pays émergents. Ils appartiendront indifféremment au secteur public ou au secteur privé et relèveront de toutes notations.
- Le FCP pourra investir dans la limite de 10% de son actif net dans des titres de créance spéculatifs (high yield) (notation inférieure à BBB- référence Standard & Poor's ou équivalent). Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Pour la détermination de la notation de l'émission, la société de gestion peut se fonder à la fois sur ses propres analyses du risque de crédit et sur les notations des agences de notation, sans s'appuyer mécaniquement ni exclusivement sur ces dernières.
- La fourchette de sensibilité sera comprise entre 0 et+8.
- Les titres détenus seront libellés en dollar US et en autres devises de pays de l'OCDE ou à hauteur de 10% de l'actif net en autres devises, dont celles des pays émergents.
- Le fonds est exposé à un risque de change dans la limite de 100% de son actif net.

- **Indicateur de référence :**

- L'indicateur de référence du FCP est l'indice S&P 500 (cours de clôture, dividendes réinvestis). Cet indice actions est composé des 500 plus grandes capitalisations des marchés d'actions américaines émises par des sociétés industrielles. Il est calculé quotidiennement et publié par Standard & Poor's.

- **Modalités de souscription-rachat :**

- L'investisseur peut demander la souscription de ses parts, soit en montant, soit en nombre de parts, et le rachat en nombre de parts, chaque jour de bourse, auprès du centralisateur BNP Paribas Securities Services (Les Grands Moulins de Pantin - 9 rue du Débarcadère - 93761 Pantin Cedex). L'heure limite de réception des ordres qui sont traités à cours inconnu sur la base de la prochaine valeur liquidative est fixée à 11h30. Pour les souscriptions ou les rachats qui passent par l'intermédiaire d'un autre établissement, un délai supplémentaire pour acheminer ces ordres est nécessaire pour le traitement des instructions.
- La valeur liquidative est calculée chaque jour de bourse à Paris et à New York, à l'exception des jours fériés légaux en France n'étant pas un vendredi (ainsi, la valeur liquidative est calculée les jours fériés qui sont un vendredi, à condition que les Bourses de Paris et de New York soient ouvertes).
- Le FCP capitalise et/ou distribue ses sommes distribuables.

- **Autres informations :**

- Les instruments dérivés et intégrant des dérivés pourront être utilisés à titre d'exposition et/ou de couverture et ainsi porter l'exposition de l'OPCVM au-delà de l'actif net. Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.
- En vue de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM pourra avoir recours à des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres.
- La performance de l'OPCVM résulte de l'encaissement des dividendes ou des coupons versés par les émetteurs des titres détenus, ainsi que de l'évolution de la valeur desdits titres.
- La durée de placement recommandée est supérieure à 5 ans.

Profil de risque et de rendement :

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible — **A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé**

1	2	3	4	5	**6**	7

- **Texte expliquant l'indicateur et ses principales limites :**

- L'OPCVM se trouve dans la catégorie de risque / rendement indiquée ci-dessus en raison de la volatilité des marchés actions. Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- Enfin, la catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- L'OPCVM ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

- **Risques importants pour l'OPCVM non intégralement pris en compte dans cet indicateur :**

- **Risque de crédit** : l'émetteur d'un titre de créance détenu par l'OPCVM n'est plus en mesure de payer les coupons ou de rembourser le capital.
- **Risque de liquidité** : l'impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions peut avoir un impact significatif sur le prix des actifs.
- **Risque de contrepartie** : le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Impact de l'utilisation de produits dérivés et de produits intégrant des dérivés** : l'utilisation de ces instruments expose l'OPCVM à des sources de risques et donc de valeur ajoutée que des titres en direct ne permettent pas d'atteindre.

Pour consulter l'intégralité des risques liés à l'OPCVM, il convient de se reporter au prospectus, disponible sur le site : www.avivainvestors.fr.

Frais :

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	**4% maximum**
Frais de sortie	**Néant**

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur pourrait payer moins de frais.

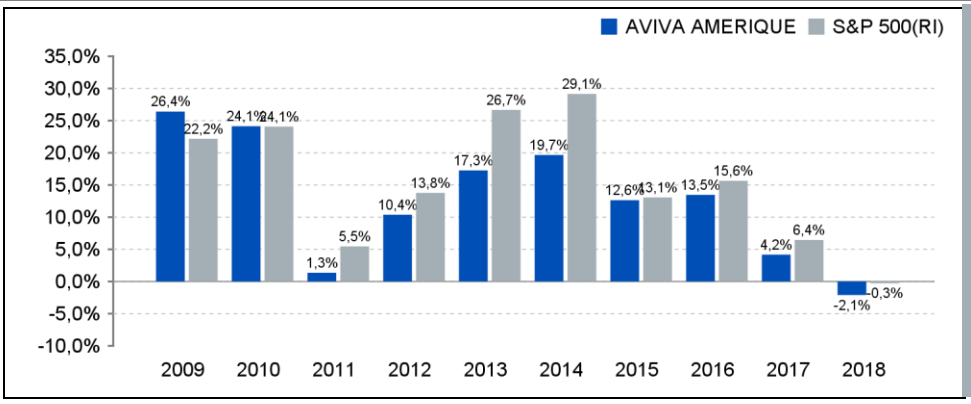
L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	**0,99%**
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	**Néant**

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.
Ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2018. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au paragraphe « Frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.avivainvestors.fr.

Performances passées :



Avertissements et commentaires :

Cet OPCVM a été créé le 14/01/1998.

Le calcul des performances présentées a été réalisé en Euro dividendes / coupons réinvestis. Il tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Source : Aviva Investors France, Engine Europerformance

Informations pratiques :

- **Dépositaire :** Société Générale S.A

- **Fiscalité :**

Selon le régime fiscal de l'investisseur, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM. La législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

- **Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPCVM :**

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, document semestriel) sont disponibles gratuitement en langue française à l'adresse suivante. Ils peuvent également être adressés par courrier dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite de l'investisseur auprès de :

Aviva Investors France
Service Juridique
14 rue Roquépine- 75008 Paris
dirjur@avivainvestors.com

- **Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative :**

La valeur liquidative est disponible auprès d'Aviva Investors France ou sur le site internet : www.avivainvestors.fr.

La Politique de rémunération et éventuelles actualisations sont disponibles sur le site internet www.avivainvestors.fr et un exemplaire pourra être mis à disposition gratuitement et sur simple demande écrite à l'adresse ci-dessus.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 4 avril 2019.

Cet OPCVM est agréé et réglementé en France par l'Autorité des Marchés Financiers. Il est autorisé à la commercialisation en France.

La société de gestion Aviva Investors France est agréée et réglementée en France par l'Autorité des Marchés Financiers (n° GP 97-114).

La responsabilité d'Aviva Investors France ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Aviva Investors France, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 17 793 700 €, enregistrée au RCS de Paris sous le numéro 335 133 229. Siège social : 14 rue Roquépine, 75008 Paris.